



GROUPE D'ETUDE DU MEROU

Assemblée générale

à Carry-le-Rouet le 15 mars 1997

Membres présents :

M. ANDRE, F. BACHET, G. BARNABE, J.L. BINCHE, M. CANTOU, E. CHARBONNEL, C. CRUELLS, J.M. CULIOLI, E. FAURE, P. FRANCOUR, A. GILLI, J. HARMELIN, M. HARMELIN-VIVIEN, N. HIREL, P. LELONG, P. LOUISY, P. MOUTON, D. ODY, G. OLIVER, J.P. QUIGNARD, P. ROBERT, A. ROSENFELD, F. SOURBES, E. VOLTO.

Membres postulants :

E. CLUAT, D. COLLARD, B. DE NOYETTE, J.-L. GALY, L. LE DIREACH, M. MOYNE-PICARD

Membres excusés :

F. AMET, F. ARRIGHI, C. CHAUVET, T. GOUTTENOIRE, R. GRANGE, LEJEUNE, P. MOSCONI, G. PALANDRI, J.P. PANZANI, M. RELINI, P. VALETTE,

La séance est ouverte à 9h45.

Le directeur du Parc Régional de la Côte Bleue, R. GRANGE prononce quelques mots de bienvenue aux membres du G.E.M. réunis pour cette assemblée générale.

Rapport moral par P. ROBERT, président du G.E.M.

- L'année 1996 a été marquée par le dixième anniversaire du G.E.M. fêté lors de la mission d'inventaire au Parc National de Port-Cros au mois d'octobre. Cette opération a été très médiatisée, articles de presse, radios, télévision.

- Un nouveau mérou est venu à Sète rejoindre celui que nous avons obtenu l'année dernière. Tous deux sont destinés à des essais de reproduction.

- P. LOUISY a effectué une mission à Banyuls sur le comportement des mérours. Il en a tiré une publication dans la Revue Française d'Aquariologie sur les différents patrons de coloration.

- Quelques candidatures de nouveaux membres seront proposées à la fin de la réunion.

Activités menées en 1996

Inventaires :

- Port-Cros : Mission d'inventaire des mérours sous la direction scientifique de J. HARMELIN, au mois d'octobre. (Rapport de mission joint). J. HARMELIN propose d'effectuer, sur une zone témoin, au moins une mini campagne annuelle entre les missions lourdes, afin d'affiner les résultats et de mieux suivre l'évolution de la population. Un film vidéo a été réalisé par J.-L. GALY, il sera présenté après l'assemblée.

- Monaco : P. FRANCOUR a effectué une mission de comptage de poisson, y compris des mérours.

- Une cartographie des témoignages de présence des mérours est en cours pour Riou en vue du classement de cette zone par J. HARMELIN et P. FRANCOUR

Lâchers :

- Un seul mérour, attrapé par les pêcheurs, relâché sans marquage, à Carry-le-Rouet par F. BACHET. 4 ou 5 mérours ont été vus régulièrement dans la réserve tout au long de l'année.

Recrutement :

- Aucune prise de jeunes cette année par les pêcheurs du Brusç n'a été signalée à P. LELONG.

- Lors d'un reportage en Grèce, A. ROSENFELD a pu observer une vingtaine de jeunes mérours (20 cm) sur des fonds d'herbier ou de roche à une profondeur de 10 m environ.

Reproduction :

- Un mérour a été récupéré dans un aquarium où il a survécu pendant 12 ans par J.L. BINCHE, G. BARNABE et M. CANTOU et amené à Sète.

- G. BARNABE signale des tentatives infructueuses de reproduction sur 7 mérours en 1995.

- Un comportement de reproduction a été observé à Port-Cros en juin par E. CHARBONNEL.

- Aucun comportement de reproduction n'a pu être observé à Banyuls cet été par P. LOUISY.

Comportement :

- Publication de P. LOUISY sur les patrons de coloration dans la Revue Française d'Aquariologie.

Génétique :

- Les premiers résultats des analyses d'ADN par E. FAURE à partir de mérours provenant des côtes françaises, algériennes et tunisiennes montrent des différences qui ne sont pas toujours reliées aux secteurs géographiques ; il est important d'obtenir des échantillons provenant d'Italie, d'Espagne, de Grèce et, si possible de jeunes individus. J.P. QUIGNARD apporte 9 échantillons prélevés sur des mérours de Mauritanie ; il en a également récupéré 3 en Sicile et ira prochainement aux Baléares d'où il compte en ramener.

. Communication :

- Outre la mission de Port-Cros qui a été très médiatisée, de nombreux articles consacrés au G.E.M. ou au mérrou ont été publiés par la presse périodique spécialisée et d'autres sont en cours de publication. Ces articles sont centralisés au siège social où chaque membre doit faire parvenir ceux dont il a connaissance.

. Divers :

- M. CANTOU a été élu président de la commission nationale chasse sous-marine à la F.F.E.S.S.M. ; il reçoit les félicitations du président et de tous les membres du G.E.M.

Rapport financier

Lecture et approbation à l'unanimité moins une abstention, du rapport financier (ci-joint) présenté par le trésorier F. BACHET. Le bilan fait apparaître un solde créditeur de 84 352,08 F au 02/01/97.

Le trésorier précise que le poste de dépense le plus important relève des missions. Il serait souhaitable que la structure qui accueille de telles missions prenne en charge une partie sinon la totalité des frais d'hébergement, de nourriture et de transport sous la forme d'une convention ou d'un partenariat.

Statuts et assurance

Une refonte des statuts s'avère nécessaire, ainsi que la création d'un règlement intérieur précisant la sécurité à mettre en oeuvre lors des missions. Les projets de statuts et de règlement intérieur, actuellement étudiés par le bureau, seront communiqués aux membres et seront proposés lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra dans le courant de l'année.

Des contacts sont pris en vue de doter le G.E.M. d'une assurance Responsabilité Civile.

Moratoire

Le président rappelle que le moratoire d'interdiction de chasse sous-marine du mérrou brun se termine en décembre 1997. Une lettre va être envoyée à Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes pour demander la reconduction de ce moratoire pendant cinq ou dix ans et, si possible son extension aux autres formes de pêches.

Une discussion s'engage pour savoir s'il faut demander un statut d'espèce protégée, s'il faut y inclure les autres espèces de mérrou ? M. CANTOU précise la position de la F.F.E.S.S.M. qui souhaite que l'on fasse bien la distinction entre les braconniers et les chasseurs sous-marins, et est favorable à une interdiction de vente ce qui suppose un statut d'espèce protégée.

Un des problèmes principaux demeure le contrôle et l'application de la législation.

Programme 1997

. Missions :

- Monaco : renouvellement de la mission de 1995, deux jours en automne, 4 personnes ; responsable J. HARMELIN.

- Banyuls : proposition pour septembre.

- La Ciotat : trois jours lors de la première semaine de septembre, 8 personnes ; organisation Atelier Bleu (A. GANTEAUME). Prise en charge de la logistique et de la

nourriture par l'Atelier Bleu, demande auprès de la mairie pour l'hébergement. L'intérêt d'une telle mission est qu'elle aurait pour cadre une zone non protégée.

- Lavezzi : cartographie des regroupements de mérous, première quinzaine d'août, 3 ou 4 personnes ; responsable J.M. CULIOLI.

. Reproduction :

- G. BARNABE souhaite récupérer des oeufs et des larves au moment de la reproduction au Medas et à Port-Cros.

M. HARMELIN signale que les reproductions du mérou brun et de la badèche ont été réussies par une équipe d'Eilat mais que cette équipe cesse ses travaux. Des recherches sur *E. aeneus* ont lieu en Grèce.

. Partenariat avec Nausicaa :

- Ce partenariat s'est terminé en 1996, mais les deux parties contractantes souhaitent le renouveler. Il serait axé sur la médiatisation et l'effet réserve.

Informations diverses

- M. HARMELIN propose de représenter le G.E.M. lors du congrès de la Société Française d'Ichtyologie au mois de mai.

- Photothèque : elle n'est pas toujours exploitable par manque de qualité et de variété des photos.

- Nourrissage : le G.E.M. prend officiellement position contre le nourrissage du mérou, et plus généralement des animaux marins, à l'intérieur et hors des espaces protégés.

- Casette « Une pêche d'enfer en Méditerranée » : il n'y a plus d'approvisionnement des revendeurs, mais les cassettes n'ont pas été retirées et sont donc toujours à la vente.

Election des nouveaux membres

Eric CLUAT
Didier COLLARD
Anne GANTEAUME
Bertrand DE NOYETTE
Jean-Louis GALY
Laurence LE DIREACH
Marylène MOYNE-PICARD

La séance est levée à 13 heures.